

N. Bonnaud-Choukroun, D. Darniche & L. Robin

36 Rue Féray,
91 100 Corbeil-Essonnes

Tel : 01.60.75.35.36

accueil.91004@notaires.fr

<http://bonnaud-choukroun-darniche-corbeil-essonnes.notaires.fr>

 Parking à l'intérieur de la propriété 

Rendez-vous :

- fixé le _____ à _____, en l'office.
 à fixer

OUVERTURE D'UN DOSSIER DE DIVORCE

CE QUESTIONNAIRE EST À REMPLIR PAR CHAQUE (EX) ÉPOUX

Afin de liquider votre régime matrimonial, c'est-à-dire savoir ce qu'il revient à chacun, il est nécessaire que le notaire puisse avoir connaissance de votre patrimoine.

**Ce questionnaire doit permettre au notaire de gérer au mieux votre dossier.
Il lui permet également de vous conseiller utilement en attirant son attention sur telle ou telle particularité de votre opération.**

Vous devrez vous munir de ce questionnaire pour le premier RDV après l'avoir complété, daté et signé.

Ce document sert de base aux investigations et à l'établissement d'un projet d'état liquidatif sous forme de tableau dans un premier temps. Il pourra faire l'objet de compléments à l'occasion de notre premier rendez-vous.

S'agissant d'un formulaire certaines questions ne pourront être renseignées ne s'appliquant pas à votre cas.

Lors du rendez-vous, dont la date est fixée ci-dessus, il vous sera demandé, pour la constitution du dossier, une provision de 200 EUR, soit 100 EUR chacun.

PIECES CONCERNANT CHAQUE ÉPOUX

- Copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport
- Copie du/des livret(s) de famille
- Contrat de mariage
- Fiche jointe au présent questionnaire, dûment complétée (voir page 6)

DONATIONS OU TESTAMENTS

Vous êtes-vous consentis des donations entre époux (au dernier vivant) ? OUI NON

Avez-vous établi un testament au profit de votre ex conjoint ? OUI NON

Avez-vous institué votre ex conjoint bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie ? OUI NON

Si oui, fournir :

- le dernier relevé d'information

PATRIMOINE PROPRE OU PERSONNEL

Sous le régime de la communauté (sans contrat de mariage), es biens propres sont ceux que vous possédiez avant votre mariage et ceux que vous avez reçus par donation ou succession après le mariage ; que ceux-ci soient encore en votre possession ou non.

1° / Étiez-vous propriétaires de biens au jour de votre mariage ? OUI NON

Si oui, fournir :

- tous justificatifs : notamment titres de propriété, extraits de compte en banque de l'époque

2° / Avez-vous reçu des biens par donation ou succession ? OUI NON

Si oui, fournir :

- une copie des actes de donation ou de la déclaration de succession et du relevé de compte du notaire ayant réglé la succession.

3° / Avez-vous réalisé des donations depuis votre mariage ? OUI NON

Si oui, fournir :

- une copie des actes de donation

BIENS INDIVIS OU BIENS COMMUNS

Les biens indivis sont notamment ceux acquis ensemble avant ou après le mariage par des époux séparés de biens.

Les biens communs sont ceux qui ont été acquis depuis votre union, à défaut de contrat de mariage.

Précision faite : les gains et revenus (vos salaires) dépendent de la communauté depuis votre mariage même s'ils ont été placés sur un compte à votre seul nom.

Ces comptes dépendent donc de la communauté et doivent être indiqués au notaire.

Les revenus des biens propres (intérêts de comptes bancaires, dividendes et loyers) sont communs.

a / Comptes Bancaires, d'épargne, portefeuilles titres :

b / Contrats d'assurance-vie :

Pour ceux-ci, merci de fournir un relevé récent de chacun des comptes et/ou contrats, précisant le nom de l'établissement financier ou de la compagnie d'assurance, le numéro du compte et l'identité de son titulaire.

c / Véhicule :

Joindre une copie de la carte grise et une estimation de la valeur actuelle du véhicule.

d / Les meubles meublants

Préciser si le mobilier a été partagé amiablement et équitablement ?

S'il n'a pas été partagé qui en est resté détenteur ?

Quelle en est sa valeur ? _____

e / Bien immobilier :

Joindre le titre de propriété et une estimation de la valeur actuelle de bien.

Le bien fait-il l'objet d'une défiscalisation immobilière ?

OUI NON

f / Autres biens :

Parts ou actions de société :

Fournir une copie des statuts à jour et une évaluation des parts ou actions établie par l'expert-comptable

Fonds de commerce

Fournir une copie du titre de propriété et une évaluation du fonds établie par l'expert-comptable

DETTES ET PASSIF

- a / Prêts à la consommation
- b / Crédits « revolving »
- c / Prêts immobiliers

Merci de joindre une copie des offres de prêts, tableaux d'amortissement et/ou derniers décomptes en votre possession

Qui paye les échéances depuis la séparation ? _____

d / Impôts

Merci de joindre les avis d'imposition ou autres justificatifs.

SOUHAITS D'ATTRIBUTION :

De quels biens souhaiteriez-vous être attributaires ? (Immeuble, automobile, comptes)

Souhaitez-vous que certains biens soient mis en vente ?

Si oui lesquels ? _____

Souhaitez-vous que certains biens restent dans l'indivision ?

Lesquels ? _____

PROCEDURE

Avez-vous déjà commencé une procédure de divorce ?

OUI NON

Si oui, fournir :

- une copie de l'ordonnance de non-conciliation
- une du jugement de divorce

AFFIRMATION DE SINCERITE :

Je soussigné(e) nom et prénom _____

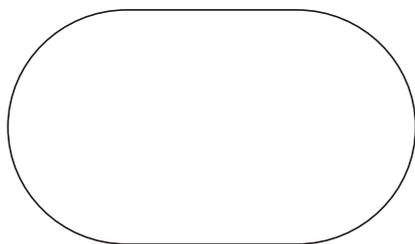
ATTESTE de la réalité et de la sincérité des déclarations faites ci-dessus.

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR ne détenir aucune autre valeur, aucun autre compte et plus généralement aucun autre élément que ceux que j'ai relatés aux termes du présent questionnaire, tant à mon nom qu'au nom et pour le compte de personnes interposées, sur le territoire français ou à l'étranger.

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR avoir révélé l'intégralité des dettes qui, à ma connaissance avaient été contractées au cours de la communauté.

Date :

Signature



Pas le temps de passer à l'office ?

Vous disposez d'une tablette ou d'un ordinateur doté d'une caméra et d'un micro ?

Vous avez alors l'équipement nécessaire pour réaliser un **entretien en visioconférence** avec votre notaire.

Simple, en toute confidentialité et en toute sécurité, vous pouvez de chez vous dialoguer avec lui.

Lors de vos prochaines prises de rendez-vous, pensez à informer notre secrétariat de votre souhait d'effectuer l'entretien en visioconférence.



RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL POUR CHAQUE ÉPOUX

Nom Prénoms

Profession Situation de famille

Adresse

.....

Téléphone : - domicile :

- portable :

- travail :

E-mail

Si nécessaire êtes vous d'accord pour recevoir un courrier recommandé électronique ? OUI NON

Coordonnées de votre Conseil

Me Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :